



Les actions du « Groupe des neuf » depuis 2014

Le 3 juin 2014, les organisations syndicales CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et associatives FGR-FP, LSR, UNRPA appellent à exprimer dans la rue leur colère et leur refus de voir leur pouvoir d'achat se dégrader au fur et à mesure des années, des réformes successives et des mesures gouvernementales d'austérité issues du « Pacte de responsabilité », les 50 milliards d'économies sur la protection sociale, les collectivités locales, les services publics et notamment le gel des pensions au 1^{er} octobre 2014, que l'action a permis de limiter aux pensions supérieures à 1 200 €. La CFDT soutient les déclinaisons du « Pacte de responsabilité » et ne manifeste pas.

Le succès de cette journée nationale (20 000 manifestant-e-s à Paris) a remis en débat le projet de loi sur le vieillissement, qui avait été retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Le 30 septembre 2014, veille du jour de la non-revalorisation des pensions, pour la première fois, les 9 organisations appellent ensemble à la mobilisation dans les départements. Les équipes locales seront amenées à se revoir...

Le 26 novembre 2014, les neuf décident une conférence de presse, l'envoi d'une lettre ouverte aux groupes parlementaires rappelant nos revendications communes

En décembre 2014, CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA adoptent un mémorandum revendicatif et une « carte de vœux » à envoyer aux élu-e-s locaux et nationaux pour revendiquer une revalorisation annuelle indexée sur les salaires, un minimum de retraite au SMIC, une réforme fiscale abrogeant toutes les mesures contestées et permettant le développement des services publics.

Le 8 janvier 2015, CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA préparent la rencontre du 23 janvier avec les groupes parlementaires (malgré les contacts divers, seul le Front de Gauche est venu, notamment le sénateur Dominique Watrin qui propose des rencontres régulières) et le point presse qui a suivi, dans les locaux du CESE (seule France Culture est venue). Elles notent que les équipes départementales prennent l'habitude de se rencontrer pour agir ensemble.

Le 9 février 2015, CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA décident un communiqué commun, elles dénoncent la baisse du pouvoir d'achat, la dégradation des conditions d'accès aux soins, le délitement des services publics, le report scandaleux de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, et conviennent du principe d'une mobilisation des retraités sur ces 4 thèmes.

Le 17 mars 2015, CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA mobilisent sur ces 4 thèmes au moins 32 855 personnes dans 77 départements.

Le 8 avril 2015, les organisations décident une carte pétition à François Hollande sur le pouvoir d'achat, de répondre favorablement à la proposition de rencontre du sénateur Watrin (et de l'attaché parlementaire de Fraysse) sur le défrichage du projet de loi Vieillesse.

Le 26 mai 2015, le « Groupe des neuf » se réunit au complet avec le retour de la CGC, il décide de centraliser les cartes pétitions et de préparer une mobilisation le 1^{er} octobre, avec conférence de presse, délégation renforcée à l'Élysée pour remettre les cartes pétitions.

Les neuf rencontrent au sénat Dominique Watrin, ce qui suscite d'intéressants échanges sur le contenu du projet de loi vieillissement.

Le 23 septembre 2015, les neuf recensent 50 000 cartes pétitions signées, retiennent une action pour le 24 novembre, préparent un dossier de presse qui servira de support aux équipes locales et sera remis à la presse nationale.

Le 1^{er} octobre 2015, le « Groupe des neuf » rencontre M. Michel Yahiel, conseiller social du Président de la République, lui remet les cartes de vœux et lui fait part de la détérioration du pouvoir d'achat des retraités, du fait des mesures fiscales (suppression de la 1/2 part, fiscalisation de la majoration de 10 %, création de la taxe CASA de 0,3 %, blocage des barèmes d'imposition, etc.), de la dégradation en matière de santé, d'hébergement et de prise en charge de l'aide à domicile, ainsi que des craintes quant à la loi ASV d'adaptation de la société au vieillissement (retard législatif, financement insuffisant, place des organisations syndicales dans les nouvelles instances).

Le conseiller a confirmé le maintien des revalorisations de pension au 1^{er} octobre (d'un montant provocateur de 0,1 % !), d'un montant égal à l'inflation des 12 derniers mois, et a engagé à rencontre Mme Rossignol pour discuter de l'articulation de la loi ASV et des décrets d'application.

Dans les départements, des délégations ont remis leurs cartes pétitions à des élu-e-s ou aux Préfets. En tout, 100 000 cartes pétitions ont été remises.

Le 24 novembre 2015, le « Groupe des neufs » a mobilisé dans 74 départements pour la défense du pouvoir d'achat des pensions et retraités, mais les attentats barbares du 13 novembre ont souvent servi de prétexte à l'interdiction de certains rassemblements prévus. Le 24 novembre n'est pas passé inaperçu. Dans les 57 départements ayant transmis leurs informations, 10 ont maintenu une manifestation, 27 ont tenu le rassemblement prévu ou transformé une manifestation interdite en un rassemblement. Les 20 autres ont au minimum tenu une conférence de presse, en général bien reprise dans le journal local. A Paris, une conférence de presse a remplacé la manifestation interdite aux abords du ministère des affaires sociales.

Le 18 décembre 2015, les neuf se rencontrent prennent acte des reculs sociaux sur les retraités et décident une lettre ouverte de rencontre avec le ministre des finances pour la remise en place de la 1/2 part fiscale, une mobilisation pour le pouvoir d'achat le 10 mars.

Le 29 janvier 2016, les neuf adoptent le courrier au ministre des finances, discutent longuement du contenu d'une plateforme revendicative commune.

Le 10 mars 2016, le « Groupe des neuf » mobilise dans 70 départements contre la baisse du pouvoir d'achat, pour la revalorisation des pensions et retraités, en les indexant sur les salaires, pour une pension au moins égale au SMIC pour une pension complète, pour la défense des pensions de réversions et leur déplafonnement dans le régime général.

Le 25 mars 2016, les neuf décident de ne pas répondre favorablement à la « Confédération Française des Retraités » qui est antisyndicale, qui oppose actifs et retraités, qui revendique la suppression des régimes spéciaux. Nous ne pouvons pas changer fondamentalement nos revendications pour intégrer la CFR. En l'absence de réponse du Ministre des Finances, il est décidé l'envoi d'un communiqué de presse insistant sur le déficit de dialogue social et sur la question importante de la 1/2 part, et l'interpellation des élu-e-s sur l'absence de réponse du Ministre et sur leur propre vote ayant supprimé provisoirement l'exonération des impôts locaux, sans régler les difficultés financières engendrées par la suppression de la 1/2 part fiscale. Un travail en commun est mis en place sur la Loi Vieillesse, et particulièrement sur les instances de « gouvernance » mises en place dans ce cadre et les décrets attendus mi-avril. Une prochaine journée de mobilisation commune fin mai / début juin 2016 est actée.

Le 12 avril 2016, les neuf décident une journée d'actions dans les départements le 9 juin, la création d'un groupe de travail sur la mise en place de la loi ASV, l'organisation d'un colloque à l'automne au CESE pour démonter l'image du retraité privilégié, montrer la réalité et exposer nos revendications.

Le 3 mai 2016, le « Groupe des neuf » est reçu par Etienne Duvivier, conseiller fiscal et Guillaume Talon, conseiller au pôle fiscal, tous deux membres du cabinet de Michel Sapin, à qui une lettre de février 2016 demandait le rétablissement de la 1/2 part fiscale et la défiscalisation du complément de pension de 10 %. Leur réponse est nette, c'est non à toutes nos demandes mais, pour étaler dans le temps le choc de ces mesures, ils

dégrèvent pendant 2 ans 700 000 personnes de la taxe d'habitation et 180 000 de la taxe foncière. Les personnes exonérées en 2014 le resteraient via une hausse du seuil du RFR.

Le 27 mai 2016, les neuf envoient aux départements un modèle de lettre à envoyer à leurs députés sur les conséquences des mesures fiscales, rédigent un communiqué sous forme de tract, préparent le colloque au CESE.

Le 9 juin 2016, le « Groupe des neuf » mobilisent, toujours sur le pouvoir d'achat en dénonçant la décision du gouvernement de maintenir les augmentations fiscales, notamment la suppression de la ½ part qui a d'importantes conséquences financières. Elles précisent les griefs et revendications dans une lettre aux parlementaires. Elles signalent au CSA la discrimination envers les retraité·es par une presse reprenant les faux clichés du retraité nanti opposé au jeune dans la galère. Les départements organisent 83 manifestations et ont recensé 22 500 personnes.

Le 23 juin 2016, les neuf décident une journée d'actions le 29 septembre, un tract d'appel, un communiqué de presse. Elles préparent le colloque au CESE et commencent à échanger sur le Haut Conseil HCFEA qui se met en place.

Le 7 septembre 2016, un appel à mobilisation le 29 septembre s'appuie sur le gel des pensions, le décalage grandissant avec les salaires, les mauvaises mesures fiscales, alors que les cadeaux aux marchés financiers augmentent. Une lettre au ministère de la santé argumente sur le pouvoir d'achat, les insuffisances de la loi ASV, de la composition du HCFEA, de l'accès aux soins et aux services publics. Un dossier détaillé sur le pouvoir d'achat est envoyé à la presse. Sont abordés également le colloque au CESE et le HCFEA.

Le 29 septembre 2016, le « Groupe des neuf » est reçu au ministère des affaires sociales et de la santé par le chef de cabinet, Benjamin Ferras, et expriment leurs préoccupations sur la baisse du pouvoir d'achat, l'aide à l'autonomie, la prise en charge du grand âge, l'accès aux soins et les services publics... le ministère reste sourd.

Un communiqué se félicite de la mobilisation dans 90 départements.

Le 18 octobre 2016, nous sommes reçus au Sénat par le sénateur Watrin qui émet deux propositions : doublement du produit de la CASA en mettant à contribution les actionnaires, pour le maintien à domicile ; organisation à Paris d'une rencontre nationale de tous les acteurs, syndicats des salarié·es à domicile, fédérations d'employeurs, organisations syndicales et associatives de retraité·es.

Le 19 octobre 2016, la réunion des neuf prépare le colloque, tire le bilan de la mobilisation du 29 septembre et de la rencontre Watrin, à qui il sera répondu que nous partageons la contribution des actionnaires pour doubler la CASA, que nous participerons à la rencontre des acteurs du maintien à domicile que, par principe, nous ne co-organiserons pas.

Le 28 novembre 2016, les neuf en réunion échangent sur le PLFSS 2017 (ponction sur la CNSA), sur la préparation du colloque, l'installation du HCFEA. Elles adoptent une lettre à la presse, un courrier à nos équipes pour le colloque. Elles décident un questionnaire aux retraité·es.

Le 15 décembre 2016, les neuf préparent le questionnaire.

Le 13 janvier 2017, les « neuf » tiennent un colloque au CESE avec près de 300 personnes sur la place des retraité·es dans la société, avec le sociologue Bernard Ennuyer, et le pouvoir d'achat en retraite, avec l'économiste Guillaume Duval.

Le 30 janvier 2017, les neuf tirent un bilan très positif du colloque et décident de la valoriser dans un 4 pages et par un communiqué. Elles adoptent le questionnaire papier et en ligne ainsi que le mode d'emploi pour les équipes. Elles préparent l'action du 30 mars et le colloque Watrin sur le maintien à domicile. Un communiqué est adopté.

Le 9 mars 2017, les neuf participent au colloque « Services d'aide et d'accompagnement à domicile » avec tous les acteurs de l'aide à domicile, salarié·es, employeurs, représentants des fédérations concernées et

organisations syndicales de retraité·es, qui montre l'urgence d'un juste prix pour la dignité des personnes âgées en perte d'autonomie et des salarié·es. Un communiqué de presse est adopté, envoyé aux candidats aux présidentielles et aux groupes parlementaires. Il demande notamment « un juste prix du service rendu sur la base de l'étude nationale des coûts (24,24 €) » et lance « un cri d'alarme sur l'urgence de la situation ».

Le 27 mars 2017, les neuf commencent à analyser les premières réponses au questionnaire, préparent le communiqué en lien avec l'action du 30 mars. Le 4 pages du colloque est adopté. Il est décidé de travailler ensemble dans le HCFEA, y compris avec Solidaires exclue de cette instance, pour avoir du poids lorsque nous portons nos positions communes.

Le 30 mars 2017, les neuf mobilisent dans 81 départements par des rassemblements, manifestations et recensent 28 000 personnes.

Le 10 mai 2017, la réunion des 9 tirent un bilan positif de la mobilisation du 30 mars et constatent un « plafond de verre » de 30 000 manifestant-e-s. Elles poursuivent l'analyse des questionnaires. Un courrier public est envoyé au nouveau Président Macron et un document sera envoyé aux équipes pour leurs contacts avec les candidat-e-s aux législatives. Un communiqué est adopté sur l'aide à domicile et une réflexion est retenue sur la prise en charge à 100 % par la sécu. La stratégie au HCFEA se précise, où le Président a mis en place une commission, la première, pour savoir comment introduire le privé dans l'aide à l'autonomie. Une lettre l'informe de notre absence dans cette commission que nous ne cautionnons pas.

Le 19 juin 2017, les neuf décident de demander une audience au Président Macron qui veut augmenter la CSG pour lui rendre compte des réponses au questionnaire (les 12 000 réponses font l'objet d'une synthèse en 5 pages), protester contre l'augmentation de la CSG, exiger une revalorisation au 1^{er} octobre (à sa réponse négative du 25 juillet, une nouvelle lettre demandera le 2 août une rencontre le 28 septembre). Elles décident aussi d'inciter à décliner le colloque dans les départements, de travailler sur le PLFSS, d'écrire aux associations caritatives sur leurs liens avec les retraité·es.

Le 11 septembre 2017, la réunion des neuf décide une campagne publique (lettre ouverte, communiqué, pétition) sur le refus de Macron de recevoir les retraité·es, prépare l'action du 28 septembre que l'on sent forte. Notre courrier de non-participation à la commission du HCFEA pour faire entrer le privé dans le financement de l'aide à domicile a incité son Président à nous rencontrer et à assurer que nos positions seront diffusées à tout le monde et prises en compte. Notre argumentaire sur le 100 % sécu pour l'aide à l'autonomie progresse.

Le 21 septembre 2017, une réunion affine la préparation des manifestations du 28 : dossier de presse, animations, conférence de presse, ... et gestion de la pétition contre la CSG ayant 255 000 signatures.

Le 28 septembre 2017, les retraité·es s'emparent de cette journée pour exprimer leur colère, le « plafond de verre » des 30 000 est largement dépassé, 80 000 personnes ont manifesté dans une des 130 mobilisations. Ce rapport de forces nous ouvre la porte de Mme Buzyn au ministère, à qui les 255 000 pétitions sont données. Elle écoute les revendications puis nous remercie pour la franchise de nos propos et pour nos témoignages. Elle persiste en disant que le niveau de vie des retraité·es est meilleur que celui des actifs. Un communiqué est envoyé le soir à la presse.

Le 9 octobre 2017, après un bilan positif de la mobilisation et négatif de la rencontre avec Mme Buzyn (hors sujet et ne connaissant pas les dossiers), les neuf ont discuté du HCFEA et décidé d'interpeller le ministère pour la mise en place de groupes de travail (principe acquis le 28 septembre) sur le pouvoir d'achat et la CSG, la perte d'autonomie et les EHPAD, les CDCA/HCFEA ; d'envoyer un communiqué de presse ; d'insister pour rencontrer M. Macron par une lettre ouverte ; un tract CSG avec un faux billets de banque ; une lettre aux groupes parlementaires.

Nous prenons acte de la réponse des Restaurants du cœur à notre courrier, confirmant la place des retraité·es dans le bénévolat. Nous échangeons sur l'Inter-UCR, où CFDT et UNSA commencent à se sentir en dehors des mobilisations.

Le 30 octobre 2017, il est décidé en réunion une demande de rencontre aux groupes du Sénat, une lettre aux équipes donnant la consigne d'écrire à Macron en y joignant le ciseau et l'ajout d'une ligne personnalisée «

votre décision me fait perdre ... € », une lettre à Mme Buzin pour la mise en route des trois groupes de travail. Le HCFEA ayant été interrompu pour cause de séance mal organisée, nous demandons une rencontre à son Président et insistons pour un travail sur les EHPAD. Le point CDCA montre les difficultés de mise en place et les dysfonctionnements.

Le 9 novembre 2017, lors du rassemblement à proximité de l'Assemblée nationale (place pleine avec 350 personnes) pour rencontrer les groupes parlementaires, seuls PCF et France Insoumise sont venus saluer la manifestation. Une délégation a rencontré le groupe PCF à 15 h, comme convenu. Elle rencontrera le groupe France Insoumise le 14 et, au Sénat, le groupe PCF le 22. Un communiqué de presse informe des rencontres et annonce une nouvelle interpellation de tous les groupes et de M. Macron (qui répond le 15 novembre que la baisse de la taxe d'habitation compense la hausse de la CSG (sic !) et que nos interlocuteurs sont Buzyn (santé) et Delevoye (réforme des retraites) – re-sic ! ... ce que nous dénonçons dans un communiqué de presse le 27 novembre.

Le 27 novembre, après un bilan positif des actions, les neuf décident de continuer l'envoi de lettres individuelles à M. Macron, de faire signer largement des cartes de vœux, de saisir le Défenseur des Droits, d'appeler Mme Buzyn pour l'ouverture des trois ateliers de travail, d'utiliser dans les départements le communiqué du 20 novembre des neuf « Pour une vie digne en EHPAD », de rencontrer le 19 décembre le groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée Nationale et de relancer les autres. L'argumentaire sur le 100 % sécu se précise encore. Il est décidé de voter contre l'avis du HCFEA s'il ne nous convient pas, s'il contient par exemple une augmentation de la CASA.

Le 10 janvier 2018, les neuf en réunion continuent la pression sur les groupes politiques parlementaires et les responsables des groupes dans leur département, prolongent la signature de la carte vœu jusqu'à fin janvier, diffusent un tract centré sur la CSG appelant à une journée d'action le 15 mars, envoient une tribune à la presse, commencent un texte sur la gériatrie et la prise en charge des retraitées dans les hôpitaux. Au HCFEA, nos interventions ont mis en échec le doublement de la CASA, l'augmentation de la CSG et de la TVA, le maintien de la barrière de l'âge... sans aucun soutien de la CFDT ni de l'UNSA. Nous devons continuer ainsi, conserver le souci de toujours maintenir la cohésion du groupe sur les revendications partagées.

Nous appuyons à 9 le combat de la LSR contre la remise en cause des séjours réservés à 750 personnes retraitées aux faibles revenus (Bourse Solidarité Vacances).

Le 30 janvier 2018, comme annoncé dans un communiqué, les neuf soutiennent activement la journée de grèves dans les EHPAD.

Le 9 février 2018, prend acte des succès de la carte de vœux et de la journée EHPAD du 30 janvier. Il est décidé un modèle de lettre que chaque retraité·e envoie à M. Macron et à la presse sur sa baisse de pension, un souhait d'initiatives spectaculaires le 15 mars, la tribune à envoyer à la presse, une conférence de presse le matin du 15, une demande de rencontre au 1er ministre à la fin de la manifestation du 15.

Au HCFEA, après notre blocage du privé dans l'aide à l'autonomie, il est décidé une saisine pour étudier la possibilité d'une prise en charge à 100 % par la sécu.

Le 5 mars 2018, la réunion des neuf valide le communiqué pour le 8 mars, sur les inégalités hommes/femmes plus importantes en retraite que pendant la vie active. Un communiqué et une lettre à Mme Buzyn insistera sur sa contradiction de promesse de concertation sur la perte d'autonomie et son refus de nous recevoir, et rappellera notre disponibilité à des rencontres.

Le texte sur le 100 % sécu est quasiment terminé, il devient un bien commun pour nos expressions futures.

Le 15 mars 2018, les retraitées, dont beaucoup de non organisés, prennent la rue et font exploser la participation : plus de 200 000 manifestant-e-s dans 160 actions !

Le 11 avril 2018, les neuf en réunion notent que la réussite historique du 15 mars est le résultat d'une constance dans la volonté unitaire de faire avancer nos revendications communes. Au lendemain du 15 mars, le Premier ministre embarrassé a annoncé une exonération de l'augmentation de la CSG à 100 000 personnes en plus.

Un communiqué informe d'une pétition pour une loi de finances rectificative comportant la fin du gel des pensions et la suppression de l'augmentation de la CSG.

Le président du HCFEA, a reçu une délégation « des 7 représentant les 9 », a dit comprendre nos préoccupations et s'est engagé à rédiger une note synthétisant certaines réflexions. C'est bien notre unité qui permet d'être audible au HCFEA.

Le 16 mai 2018, les neuf constate que la ministre Buzyn ne tient pas les promesses qu'elle leur a faites le 28 septembre 2017, de mettre en place trois groupes de travail sur le pouvoir d'achat des retraités, sur la situation des EHPAD, sur le HCFEA et les CDCA. Depuis, elle a annoncé « un cycle de rencontres pour préparer la feuille de route sur les enjeux du vieillissement », mais visiblement sans les organisations syndicales. Il est décidé d'appeler, le 22 mai 2018, à participer à la défense des services publics et des administrations pour qu'ils répondent aux besoins de la population.

Le 14 juin 2018, 20 000 personnes dans une centaine de manifestations demandent la suppression de la hausse de la CSG et du gel des pensions.

Le 19 juin 2018, les neuf en réunion constate que, dans les manifestations du 14 juin, le corps social des retraité·es était visible dans la rue. Ils décident de continuer la signature de la pétition. La CFDT, visiblement isolée, a écrit à certaines des 9 organisations, il lui est répondu que les 9 existent, revendiquent et agissent ensemble, et les revendications communes sont rappelées.

Le 2 juillet 2018, la réunion des neuf décide une rencontre des délégué·es des départements et une remise de dizaines de milliers de pétitions à l'Assemblée Nationale auprès du Président du groupe « En Marche ». Des communiqués de presse seront envoyés pour défendre la pension de réversion menacée voire remise en cause, pour dénoncer la ministre Buzin qui ne tient pas ses promesses et pour demander des mesures insuffisantes pour l'accompagnement du vieillissement et des personnes âgées en perte d'autonomie.

Le 7 septembre et le 1^{er} octobre 2018, les neuf préparent le rassemblement des déléguées des départements devant l'Assemblée nationale le 3 octobre et décident des manifestations partout le 18 octobre à l'occasion de l'ouverture de la discussion parlementaire sur le PLFSS qui comporte des mesures de désindexation des pensions.

Le 3 octobre 2018, 200 personnes représentant une trentaine de départements discutent dans la grande salle de la Bourse du travail, puis retrouvent 200 autres venues d'Ile-de-France au rassemblement Place de la République, puis 200 camarades se sont rendu·es Place Edouard Herriot, à proximité de l'Assemblée Nationale.

Le 11 janvier 2019, la réunion prépare la journée d'actions du 31 janvier : tract, affiche imprimée, communiqué et conférence de presse, audience au ministère des Finances (Olivier Dussopt, Secrétaire d'état auprès du ministre de l'action et des comptes publics).

Les audiences dans les départements, notamment avec les parlementaires LREM dont certains sont déstabilisés, sont à poursuivre.

Le 21 janvier 2019, la réunion prépare les rencontres avec Gilles Le Gendre, président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, et avec Olivier Dussopt au ministère des Finances. Elle fait le point sur l'audition de Dominique Libault au HCFEA sur l'image sur le grand âge, la nécessité de rendre les métiers du secteur attractifs, le financement.

Le 31 janvier 2019, dans 140 villes de France, 50 000 retraité·es ont manifesté leur colère contre les choix politiques du gouvernement et ont suscité l'intérêt des médias.

Le 11 février 2019, la réunion fait le point sur les audiences avec Gilles Le Gendre et Olivier Dussopt qui ont voulu nous montrer qu'ils sont soucieux de revaloriser les basses pensions, mais qui ne parlent que d'allocations accordées, ce qui n'a rien à voir avec l'augmentation des pensions. Gilles Legendre a défendu la politique du gouvernement et de la majorité parlementaire. Olivier Dussopt n'a pas garanti la revalorisation des pensions en fonction de l'inflation, il n'a pas répondu sur la ½ part fiscale et la non-imposition des

majorations familiales, ni sur la création de la CASA et la prise en charge de l'autonomie par la Sécurité sociale. Il pense aux plus fragiles mais ne renonce pas à la logique budgétaire. Il est décidé de s'associer le 28 février, à la mobilisation des personnels des EHPAD et de l'Aide à Domicile. Une expression en direction des élu·es rappellera l'utilité très utiles des retraité·es. Au cours du premier semestre 2019, des délégations venant de tous les départements participeront à un nouveau rassemblement à Paris. Le 8 mars, pour la Journée internationale des droits des femmes, sera l'occasion de s'exprimer sur la situation des femmes retraitées. Une nouvelle fois, une entrevue avec le Premier Ministre sera sollicitée pour lui demander que les retraités soient enfin reconnus.

Le 11 mars 2019, la réunion des 9 décide de rappeler à Gilles Legendre qu'une rencontre devait permettre d'aborder tous les points non discutés (augmentation de la CSG, sous-indexation des pensions, exonérations de cotisations), d'envoyer un courrier aux élu·es en insistant sur le fait que les municipalités doivent se sentir concernées, de demander une demande de rendez-vous au Premier ministre. Le Printemps des retraités le 11 avril est préparé par un tract et une conférence de presse, qui montrent ce que le gouvernement a été obligé de céder (CSG, rencontres avec les neuf). Un communiqué est envoyé en soutien aux salarié·e-s des EHPAD et à la défense du public contre le privé. La rencontre avec 4 députés du PCF a montré de nombreuses préoccupations communes.

Le 11 avril 2019 : 80 000 personnes dans 161 manifestations. C'est plus que d'habitude, mais moins que le record du 15 mars 2018.

Le 18 avril 2019, la réunion décide le dépôt des pétitions à l'Élysée le 20 juin et le contenu de la motion à faire voter dans les conseils municipaux. Un tract national appuie la signature de la carte pétition. Une demande de rencontre est envoyée au PS (Olivier Faure et les élu·e-s) et à l'association des maires de France pour obtenir leur soutien. Un communiqué, un tract et un courrier commentent les annonces du Président de la République : demi-mesures, l'injustice perdure ! Loi « Dépendance » : le rapport Libault est étudié, un courrier est envoyé à madame Buzyn qui a mis en place un groupe de travail pour le personnel à domicile et en EHPAD, sans nos organisations, en opposition à ses promesses

Le 29 mai 2019, la réunion décide, pour le 20 juin, un communiqué de presse qui annonce cette journée et informe de la demande de rencontre au Président de la République pour lui remettre les cartes pétitions, une conférence de presse, un rassemblement des délégations des départements et la région parisienne à Paris. Le pouvoir ne veut pas recevoir les retraité·es, le PS ne répond pas, Le Gendre nous impose des relances, Mme Buzyn gère des dossiers qui nous sont importants, la situation des EHPAD ne s'améliore pas, les lits gériatrie ferment dans les hôpitaux, ... mais elle ne répond pas. Au HCFEA, les organisations qui y siègent suivent les dossiers et nous continuons de travailler à neuf. Un communiqué soutient la grève des urgences le 6 juin et les actions du personnel prévues mi-juin. Une lettre est envoyée au sujet de la fragilisation de la Bourse Solidarité Vacances qui permet à des familles démunies de partir en séjour de vacances en payant un forfait de billet SNCF à 30 €.

Le 20 juin 2019, 250 délégué·es des départements se sont retrouvés à la bourse du travail parisienne pour échanger sur leurs actions, faire le point de leurs démarches vers leurs maires, puis sont allés porter les 60 000 cartes pétitions à l'Élysée (en plus des 140 000 signées en ligne) avec le renfort des parisiens. Contrairement à ses prédécesseurs, l'hôte de l'Élysée ignore les retraités et refuse de rencontrer leurs représentants.

Le 1^{er} juillet 2019, la réunion recense les réponses des maires et relance leurs trois associations, organise une nouvelle rencontre avec les représentant·es des Associations d'aides à domicile et syndicats des EHPAD, rappelle à Mme Buzyn sa promesse de rencontre et qu'E. Macron nous conseille de la rencontrer, demande aux camarades dans les CDCA de faire un contre-bilan du fonctionnement de ces structures, décide une prochaine action retraité·es dans les départements le mardi 8 octobre 2019.

Le 6 septembre 2019, la réunion préparer l'action nationale du 8 octobre : courrier à tous les présidents des groupes parlementaires sur nos revendications par rapport au PFLSS, tract sur nos exigences, et nos actions ayant permis quelques reculs, conférence de presse le 1^{er} octobre. Les courriers aux maires s'avèrent importants pour ancrer fortement nos revendications et les faire porter par les politiques.

Un questionnaire est envoyé par chaque organisation à ses membres des CDCA, pour que les neuf fassent ensemble le bilan de leur CDCA.

Sans réponse d'Agnès Buzyn, une lettre ouverte à la ministre insiste sur la dégradation de la prise en charge de la santé des retraité-e-s, de la situation dans les établissements, pour les soins à domicile et dans les services d'urgence que les personnes âgées sont accusées de saturer.

Au HCFEA, les neuf travaillent ensemble, ce qui permet d'y affirmer nos positions communes qui font référence. Nous réagirons ensemble lors de la parution prochaine de la note du Président du HCFEA, sur la situation des retraité-e-s et les conséquences pour eux de la réforme des retraites.

Le 8 octobre 2019, les mobilisations dans 150 lieux regroupent 40 000 manifestants, au-dessus du seuil des 30 000 qui semblait infranchissable avant mi-2017.

Le 18 octobre 2019, la réunion décide d'une rencontre le 21 novembre de délégations pour réfléchir ensemble le matin sur nos revendications, nos mobilisations et moyens d'action et pour porter un manifeste aux ministres A. Buzyn et G. Darmanin.

Au Sénat, le « Groupe Communiste Républicain Citoyen et Ecologiste » nous a invités le 30 octobre pour faire le point sur le PLFSS 2020. Nous demandons à rencontrer les autres groupes du parlement.

Les réponses des maires remontent lentement, les responsables d'associations de maires ont bien reçu leur lettre.

CDCA : 22 départements ont renvoyé le questionnaire qui montre que tous les départements ne font pas fonctionner correctement les CDCA, voire ne respectent pas la loi.

Le 13 novembre 2019, la réunion prépare la journée du 21 novembre et notamment le manifeste.

La ministre A. Buzin a enfin fixé un rendez-vous le lundi 2 décembre avec Conseiller Spécial chargé du secteur médico-social et de la réforme du grand âge, pour discuter des attentes des retraités concernant le pouvoir d'achat, la perte d'autonomie, la situation de l'aide à domicile et des EHPAD.

Courriers aux maires : nous avons reçu un peu plus de 80 réponses, les associations des maires disent avoir transmis...

Intersyndicale Santé et Loi Grand âge : nous avons déjà tenu une réunion et mené des actions communes sur les Ehpads et les services à domicile et avons. Une action nous semble utile et nécessaire.

Réforme des retraites, en tant que retraités, nous portons ensemble des revendications et des inquiétudes : revalorisation des pensions sur l'inflation, blocage de la part des retraites dans le PIB, volonté de réaliser des économies sur les pensions d'ici 5 ans.

Le 21 novembre 2019, 200 représentant·es des départements sont venus à la Bourse du travail de Paris, sont intervenus de façon dynamique et combative sur le pouvoir d'achat, puis sur la santé. Elles ont adopté le manifeste qui a été porté au ministère de la Santé et des solidarités et au ministère de l'Économie et des Finances.

Le 16 décembre 2019, la réunion a pris acte de plusieurs reports de la rencontre par le cabinet Buzyn. Nous visons maintenant le mois de janvier.

Un tract porte sur la valeur du point et le taux de remplacement, la sous-indexation sur l'inflation, la réversion.

Un autre tract porte sur la loi « Grand âge ».

Manifestation de l'intersyndicale du mardi 17 décembre sur la loi retraite, les neuf organisations y appellent et appelleront aux suivantes.

Le 10 janvier 2020, la réunion se félicite de la réussite de l'action interpro du 9 janvier, où notre banderole unitaire a été vue et appréciée et annonce sa présence aux prochaines manifestations contre la réforme des retraites.

Une rencontre est prévue avec les responsables des organisations de jeunes signataires de l'appel aux manifestations la semaine prochaine.

Des conférences de presse à Paris et dans les départements se préparent sur la base d'un document argumentaire sur la baisse des pensions et nos propositions de financement des retraites.

Action en direction des maires : une expression est envoyée à tous les candidats aux élections municipales par l'intermédiaire des équipes départementales.

Loi « grand âge » : un texte d'analyse est envoyé aux équipes.

Le 27 janvier 2020, la réunion adopte le projet de lettre ouverte au président de la République, au premier ministre, aux ministres de la santé et des finances sur les pensions et le report de la loi Grand âge.

Elle termine le tract sur le pouvoir d'achat ainsi que le modèle de lettre aux candidats aux élections municipales, à adapter localement avec la signature des membres locaux des 9.

Le texte « Report de la loi Grand âge » des neuf a été remis au HCFEA. Il a été soutenu notamment par l'UNSA, (la CFDT était absente, comme souvent) et repris par l'ensemble du Haut Conseil. Le HCFEA a émis le souhait d'être associé, consulté sur la loi. L'utilisation des réserves de la CADES pour les retraites prive le Grand âge du financement prévu. Ce texte devient une information aux équipes nationales et départementales et la base d'un communiqué de presse.

Le 13 février 2020, la rencontre avec l'UNEF et l'UNL a montré une inquiétude commune sur le projet de retraite et, pour les jeunes, des préoccupations immédiates, le bac, le revenu étudiant et leur autonomie.

Lors de la prochaine rencontre le 16 mars, nous leur proposerons une expression commune sur les intérêts communs entre les jeunes et les personnes âgées, pour combattre l'image d'une guerre entre les générations.

Le 27 février 2020, la réunion prend acte du travail du groupe de travail réversion des 9 du 10 février qui confirme que des éclaircissements restent nécessaires entre nous sur plusieurs sujets et que des questions de fond comme la réversion en cas de divorce et de remariage doivent être creusées afin de chercher une expression consensuelle ... mais nous porterons ensemble au HCFEA un refus total de la transformation du droit collectif à la réversion en prestation compensatoire individuelle, de répartition de la réversion au prorata du nombre d'années de mariage.

Changement de ministre : le départ de Mme Buzyn met fin aux nombreux rappels de ses promesses de travail en commun sur sa loi Grand Âge. Un courrier est envoyé au nouveau ministre pour lui demander une date de rencontre pour la création de trois groupes de travail (pouvoir d'achat des personnes retraitées, situation des EHPAD, fonctionnement des instances HCFEA et CDCA) et pour une concertation sur la loi Grand Âge.

Pour le 8 mars, un communiqué de presse est envoyé.

Le vendredi 10 avril 2020, réunion par téléphone (Covid...), sans la CFTC.

Une expression publique de nos huit organisations sur la Covid dénonce le choix du gouvernement de sacrifier les « vieux », de les laisser mourir pour tenter de sauver les autres dans un contexte de pénurie des moyens, les discours mensongers sur l'inutilité des masques, les choix dangereux d'exposer au risque des personnes fragiles comme les retraités, la récupération des masques dans les établissements de personnes âgées pour les concentrer dans les hôpitaux.

La réunion du HCFEA du 16 avril doit adopter trois textes. Nous décidons de prendre acte des constats tout en souhaitant des effectifs suffisants, de ne plus discuter de la réversion qui a été suspendue avec la réforme des retraites à points, de dénoncer le dépouillage de la Sécu par le 100 % santé et le report de la prise en charge par les mutuelles qui subissent une augmentation des coûts qui se traduit dans les tarifs.

Le jeudi 28 mai 2020, réunion par téléphone à cause de la Covid.

La situation créée par la pandémie est totalement inédite, le gouvernement en profite pour réclamer l'unité nationale pour faire passer de nouveaux sacrifices.

Une lettre ouverte au ministre de la Santé » sera adressée au ministre de la Santé et envoyée aux équipes militantes dans les départements. Deux communiqués / déclarations sur les masques et les brigades covid-19 sont envoyés et repris dans la majorité des départements.

Interventions auprès des préfetures, ARS, etc. : au moins 60 départements ont envoyé plus d'une centaine de courriers aux instances et ont reçu une trentaine de réponses.

Le 12 juin 2020, il est décidé en réunion de réfléchir sur le financement de l'aide à l'autonomie, de demander une audience au ministre de la Santé sur le 5° risque et de demander aux équipes dans les départements d'effectuer des démarches analogues auprès des Préfets, ARS, Conseils Départementaux, élus qui vont voter au plus tard le 30 septembre.

Place des retraités : un document de 4 pages sera diffusé à la rentrée et nous organiserons une initiative, conférence de presse ou colloque avec un spécialiste.

Le 26 juin 2020, la réunion adopte un tract sur la place des retraité·es dans la société contre le discours qui cherche à culpabiliser les personnes retraitées, il servira d'argumentaire vers les élus et les ARS.

La 5^e branche fait entrer dans la Sécurité sociale différents acteurs pour le financement, notamment les assureurs. Un texte / tract expliquera le projet du gouvernement, présentera nos demandes et ouvrira le débat sur le financement.

Le pouvoir d'achat : un matraquage idéologique prétend qu'il serait « juste » de réduire les pensions des retraité·es. Un courrier au ministre des Finances (Darmanin) dit notre refus que les retraité·es « payent la crise », que la « cinquième branche » diviserait les Français et casserait la Sécurité sociale.

Les CDCA : le rapport présenté par la CNSA dresse un tableau optimiste de la situation qui est loin de refléter la réalité.

L'Aide Sociale à l'Habitation (ASH) : nos propositions remises à Fragonard lors de la réunion du Haut Conseil, seront enrichies en cas d'une nouvelle sollicitation.

Le 28 août 2020, les 9 en réunion décident une action pour la rentrée de septembre.

Une note argumentaire armera les équipes sur les enjeux et les intentions du gouvernement.

Une expression demande la gratuité des masques.

Un communiqué des 7 (sans CFTC, CGC) demande la levée immédiate de la mise à pied de l'inspecteur du travail Anthony Smith, qui ne doit pas être sanctionné pour avoir voulu protéger le personnel d'aide à domicile et la vie de nos aînés.

Le 28 septembre 2020, les neuf décident l'envoi d'un communiqué sur le rapport Vachey avec les 9 logos, d'un tract à adapter localement pour les députés et les CDCA, une demande de rencontre aux groupes parlementaires sur le PLFSS et à Brigitte Bourguignon la ministre déléguée en charge de l'autonomie.

Les menaces sur le pouvoir d'achat imposent de prévoir une campagne s'appuyant sur la carte pétition.

Une journée de rassemblements et manifestations des retraité·es est envisagée le 17 novembre, avec des cartes pétitions aux Préfectures et à l'Élysée et interpellation des parlementaires.

Les CDCA ont été renouvelés. Le récent rapport du CNSA sur le fonctionnement des CDCA s'avère très critique.

Le 6 octobre 2020 prépare l'action du 17 novembre, les 9 trouvent un consensus pour le contenu de la carte pétition : revalorisation des retraites selon le salaire moyen, 100 € tout de suite pour rattraper le pouvoir d'achat, accès à la santé pour tous, prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécu.

Le 6 novembre 2020, par visioconférence, les neuf organisations actent que le confinement et la peur du virus et du déplacement ne permettent plus de réaliser ce qui était prévu, à Paris et dans les départements.

La carte pétition peut aussi être signée en ligne.

Un argumentaire est envoyé aux équipes sur le pouvoir d'achat.

Un modèle de lettre aux parlementaires est à adapter localement.

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'autonomie, sera relancée car elle a annoncé une concertation sur l'autonomie mais n'a pas répondu à notre première demande de faire partie de cette concertation.

Une audience à Macron est demandée le 17 novembre.

PLFSS : nos organisations siégeant au HCFEA diront qu'elles ne se retrouvent pas dans l'avis du HCFEA.

Le 2 décembre 2020, en visioconférence, les sept (sans CFTC, CGC) tirent un bilan positif du 17 malgré les circonstances difficiles, avec le maintien de près de la moitié des rassemblements prévus, des interventions auprès des parlementaires et/ou les Préfets, une bonne couverture de presse dans les départements. Elles constatent un certain succès mais très limité de la carte pétition en ligne avec 35 000 signatures (par internet) et décident d'inciter à signer en ligne.

Une expression des 9 est envoyée sur les libertés publiques, qui concernent aussi les retraité·es. Et un communiqué dénonce l'absence de réponse de E. Macron.

Un texte sur le pouvoir d'achat se termine par l'appel à une action fin janvier.

Le 8 janvier 2021, en visioconférence, les 9 décident de préparer l'audience avec le cabinet Bourguignon, le 13 janvier sur la loi « autonomie », d'envoyer des communiqués sur l'augmentation des pensions de 0,4 %,

l'évolution du pouvoir d'achat et du niveau de vie selon le COR, la pandémie (à 7 organisations), l'absence de réponse de E. Macron (à 7 organisations).

Deux argumentaires sont envoyés aux équipes : l'analyse des statistiques du COR, la perte d'autonomie.

Les 7 relancent la pétition et incitent leurs équipes à des signatures physiques et en ligne.

Les 9, compte-tenu de la situation, sont d'accord pour repousser la journée d'actions prévue fin janvier en mars, à préciser lors de la prochaine réunion.

Le tout sera présenté à la conférence de presse le 14 janvier.

Le 3 février 2021, par visioconférence, il est décidé :

- Un communiqué sur le manque de vaccins, y compris pour les personnes prioritaires, complété par des démarches locales auprès des ARS.
- Envoi d'un texte aux équipes sur le pouvoir d'achat, la santé, la vaccination, l'âgisme.
- D'insister auprès des organisations de jeunes pour une expression commune, y compris sur la gestion de la pandémie qui passe par l'ouverture des universités et des bibliothèques, dans le respect des règles sanitaires.
- Sur l'autonomie, relance du Directeur de cabinet de Brigitte Bourguignon qui, le 13 janvier, nous a donné rendez-vous « dans un petit mois ». A noter que le même jour, la ministre repoussait la loi « après la pandémie ».
- Une expression des neuf le 8 mars sur les femmes.
- Une journée nationale d'action à 9 le 31 mars, sur la discrimination par l'âge avec toutes ses conséquences sur la place des retraités dans la société, le pouvoir d'achat et les retraites, la santé et la gestion des crises.

Le 3 mars 2021, par visioconférence, la journée du 31 mars 2021 est préparée : texte d'appel (pouvoir d'achat, questions sanitaires et vaccination, âgisme et discriminations), liste de mots d'ordre sur les pancartes et panneaux, conférence de presse le 29 mars, ...

Le représentant du Cabinet de la ministre nous a promis qu'ils allaient nous proposer rapidement un nouveau rendez-vous.

Rencontre avec M. Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'État « chargé des retraites et de la santé au travail » : une lettre lui dit « *voilà les sujets sur lesquels nous avons questionné le Président de la République et il nous renvoie vers vous pour obtenir des réponses* ».

Le 25 mars 2021, les 9 constatent que le 31 mars, malgré les contraintes sanitaires, il y aura des manifestations et des rassemblements dans plus de 70 % des départements. À Paris, le rassemblement se tiendra devant le ministère de la Santé, nous demandons à être reçus et une motion sera déposée.

Le 15 avril 2021 par visioconférence, le bilan des actions du 31 mars montre que, malgré les restrictions de déplacements et les règles sanitaires, 20 000 retraités se sont rassemblés, ce qui a permis une bonne couverture par la presse locale et la mise en avant des revendications sur le pouvoir d'achat, la protection sociale, les services publics et les dénonciations de l'ostracisme à l'égard des personnes âgées. Le ministère de la santé a refusé de recevoir une délégation à Paris.

Le HCFEA tient un séminaire en octobre sur les conséquences de la crise sur les Ehpad, le maintien à domicile et les services d'aide à domicile. La première réunion à ce sujet, le 8 avril, a été très décevante et fait craindre une opération du gouvernement pour gommer tous les problèmes vécus pendant la crise sanitaire et obtenir un soutien à sa politique de sortie de l'autonomie de la Sécu.

Audience au ministère Bourguignon : nous retenons la date de mercredi 5 mai.

Une lettre est envoyée à la Défenseuse des droits par rapport aux attaques incessantes contre les personnes retraitées et âgées.

Le 2 juin 2021 en visioconférence, les 9 décident d'agir le 1^{er} octobre, journée internationale des personnes âgées pour s'opposer à l'âgisme, augmenter les pensions, développer les services publics et la sécu pour assurer l'accès de toutes et tous à la santé, et pour ce faire mieux répartir les richesses, ...

Remboursement de la dette ... et volonté du gouvernement de faire payer les retraités : nous envoyons aux groupes parlementaires nos arguments et revendications, et demandons leur vote au sujet de l'augmentation de la CSG, la revalorisation annuelle des pensions et du minimum de pension, etc.

Le Président Macron a répondu à notre demande de rencontre en nous renvoyant sur Laurent Pietraszewski, le monsieur réforme des retraites qui ne nous semble pas le bon interlocuteur. Nous n'avons pas reçu de demande de rencontre de sa part, nous le relancerons en septembre.

Le 1^{er} septembre 2021, les 9 réunis mettent au point l'action du 1^{er} octobre : tract, communiqué de presse, conférence de presse. Le rassemblement à Paris sera à Bercy pour appuyer notre exigence commune d'un autre partage des richesses entre salaires et profits, pour un renforcement des salaires, des cotisations sociales, des pensions, du financement de la protection sociale, des services publics.

Un séminaire de travail HCFEA – CNSA, sur les retours d'expériences Covid, ne nous a laissé (après une réclamation) qu'une place dans une des 4 tables rondes « Résilience : biens essentiels, réserves sanitaires, coordinations territoriales ». Notre intervention de 10 minutes sera annexée au compte-rendu.

Le jeudi 7 octobre 2021, les 9 dressent le bilan de l'action du 1^{er} octobre (164 lieux de mobilisation, soit plus que le 31 mars).

HCFEA et PLFSS 2022 qui comprend une partie sur le grand-âge : les mesures annoncées sont scandaleuses, nous avons voté contre (la CFDT a soutenu l'augmentation de la CSG pour faire payer les retraité·e·s).

Le 14 octobre 2021, les 9 en réunion décident une manifestation nationale le 2 décembre 2021 et prévoient des matériels unitaires une affiche, une banderole, un tract.

Le 5 novembre 2021, la réunion des 9 prépare la manifestation nationale du 2 décembre, acte la diffusion des matériels et décide le parcours à Paris

Le Président du HCFEA invite à une réunion le 10 novembre pour adopter un avis qui « prend acte » d'une nouvelle ordonnance du gouvernement sur la 5^e branche qui met en œuvre l'article 32 de la LFSS. Il est décidé d'envoyer une contribution écrite qui dénonce le contenu du projet, rappelle notre opposition à la 5e branche, notre refus du financement par l'impôt et de l'étatisation, déplore l'absence de loi Grand-Âge, de débat parlementaire et le recours à une ordonnance.

Le 19 novembre 2021, une réunion acte l'absence d'affiche (pénurie de papier) et décide de l'envoyer en dématérialisée aux équipes pour des reproductions locales. Communiqué et conférence de presse sont confirmés, le déroulement de la manifestation est précisé. Il est décidé d'inciter les équipes locales à financer leurs transports afin de n'avoir qu'un minimum de demandes d'aide nationale. Le coût de la banderole est réparti.

Le 8 décembre 2021, les 9 se félicitent du succès de la mobilisation du 2 décembre et décident :

- En janvier, l'envoi d'une adresse solennelle au Président Emmanuel Macron qui rappelle ses promesses à l'opposé de son bilan (pouvoir d'achat, âgisme, abandon de la loi grand-âge, etc.)
- En février, une conférence de presse qui fera état du courrier à E. Macron et annoncera les manifestations régionales de mars.
- Le 24 mars, des manifestations dans le périmètre régional, à préciser par les équipes des régions administratives.

Une note sera envoyée sur la réunion du HCFEA, qui a pris en compte les observations et les critiques du G9 sur le décret de la loi de financement de la sécu sur le tarif de 22 €.

Le 14 janvier 2022, la réunion adopte la lettre ouverte à E. Macron (sans la CFE-CGC).

L'action du 24 mars se prépare dans les Régions.

La Protection Sociale Complémentaire qui découle de l'ANI, fragilise la Sécu à 100 % que nous voulons. Le ministère met la pression pour la signature.

Le 8 février 2022, la réunion acte, pour le 24 mars, 28 rassemblements régionaux qui porteront nos revendications sur le pouvoir d'achat, la santé et les services publics. La conférence de presse aura lieu le 21 mars.

Scandale ORPEA : un communiqué de presse est envoyé.

8 mars : le G9 y appelle comme chaque année.

Bilan de Macron : un texte-bilan du quinquennat Macron, du point de vue des personnes en retraite abordera six thèmes (pouvoir d'achat, inégalités, système de santé, perte d'autonomie, services publics, mépris à l'égard des retraité·es).

Haut Conseil de l'Âge : la réunion du 8 février a été notamment consacrée à une discussion sur la première note d'un état des lieux des revenus, des dépenses contraintes et du patrimoine des seniors. Les prochains thèmes de travail sont la complémentaire maladie (en lien avec le travail du HCAAM), l'évolution du taux de remplacement, les aides informelles aux descendants et aux ascendants.

Le 4 mars 2022, la réunion finalise la préparation du 24 mars : communiqué de presse le 21 mars, parcours de la manifestation à Paris,
Réunion du HCFEA le 14 mars pour avis sur la mise en œuvre de la 5^e branche et sur un décret relatif à un tarif plancher pour les services réalisant une activité d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le 21 mars 2022, la réunion adopte le document sur le bilan du quinquennat Macron, après le 24 mars, chaque organisation l'utilisera comme elle le souhaite.
Avant le premier tour des législatives, une lettre ouverte aux candidat·es sera envoyée.

Le 26 avril 2022, la réunion met en avant le fait que l'action du 24 mars a permis de sortir le corps militant de sa torpeur provoquée par la pandémie.

La promesse de revalorisation des pensions de 4,5 % n'est pas sûre, nous en restons à nos revendications, notamment la revalorisation sur le salaire moyen et le rattrapage des sommes perdues.

Les maisons de services publics existent mais ne remplacent pas les services publics de proximité.

Un questionnaire vers les candidat·es aux élections législatives est élaboré sur le pouvoir d'achat, la santé, les EHPAD et services d'aide à domicile, les services publics et l'écoute du gouvernement, il sera présenté à la presse le 23 mai.

Le dernier Conseil de l'Âge HCFEA a évoqué le financement de l'autonomie par l'assurance privée, ce que tout le monde refuse (sauf la CFDT).

Le 28 juin 2022, la réunion décide :

- Un communiqué sur la revalorisation des pensions au 1^{er} juillet.
- Nous demandons qu'une augmentation au plus vite des pensions complémentaires.
- Une interpellation des élus à la rentrée s'impose, sur la base du questionnaire aux candidats.
- Nous agissons toujours pour le pouvoir d'achat, la santé et les services publics. Le 6 septembre, nous connaissons la configuration de l'action interprofessionnelle décidée par les confédérations et déciderons de ce que nous ferons.
- Nous diffuserons un calcul incontestable du montant des pertes de pouvoir d'achat depuis 2014.

Le 6 septembre 2022, les neuf en réunion décident une réunion de travail sur le pouvoir d'achat et la rédaction de textes sur la Carsat, l'Agirc-Arrco, le pouvoir d'achat sur 2022 et les négociations pour rattraper le retard.

Le 23 septembre 2022, la réunion adopte les trois projets (communiqué Agirc-Arrco, courrier à la CARSAT, communiqué et tract sur la revalorisation de 4 % de la pension de base) qui seront envoyés.

Pour le 6 octobre, les organisations, sans FO, CFTC, CFE-CGC, réfléchissent, à part du G9, à une éventuelle action à l'occasion de la réunion Agirc-Arrco qui va acter la revalorisation de la pension complémentaire.

Le 17 octobre 2022, la réunion décide d'actions contre le PLFSS 2023 : vote contre l'avis du HCFEA (sauf le préambule avec l'ajout de la question des moyens insuffisants), déclaration publique (tract et communiqué), argumentaire pour nos militant·es qui vont rencontrer les élu·es, demande de rencontre séparée aux groupes parlementaires demande aux équipes départementales d'aller voir leurs élu·es et les pouvoirs publics, conférence de presse nationale le 17 novembre.

Le contenu de l'argumentaire « Pouvoir d'achat » de quatre pages est précisé.

Le 9 novembre 2022, les 9 regardent la mise en œuvre des décisions du 17 octobre et l'idée de « faire un temps fort » sur Paris (montée nationale d'équipes venant des départements et conférence de presse nationale) le 17 novembre est abandonnée.

Les 9 organisations de retraité·e·s seront « avec les actifs » dans la lutte contre le recul de l'âge de départ en retraite et contre l'allongement de la durée de cotisation pour avoir une retraite à taux plein.

Le 23 novembre 2022, dresse le bilan des rencontres avec les élu·e·s dans les départements. Une action spécifique aux retraité·e·s est demandée par les équipes, sans percuter les actions confédérales sur les retraites qui suivront probablement. Pour cela il est décidé d'annoncer dans un communiqué une action des 9 en début d'année sur la pension, la santé, les services publics, ...

La CNSA tient une place grandissante dans la gestion de la perte d'autonomie. Un courrier d'alerte sera envoyé.

Dossier pouvoir d'achat : la qualité du document unitaire réalisé est soulignée. Chaque organisation le diffuse tel quel à ses équipes qui l'utiliseront comme elles le désirent.

Le 12 décembre 2022, il est décidé un communiqué et une conférence de presse « Les retraités veulent des moyens pour vivre dignement » et des conférences de presse à tous les niveaux.

Rencontre avec les organisations de jeunes : elle se tiendra le 14 décembre afin de préciser ce qu'il est possible de faire ensemble, pour demander ensemble un meilleur partage des richesses au gouvernement qui néglige 56 % de la population (les jeunes et les retraité·es) au profit des entreprises.

Une note sur l'ASH a pour objectif de faire le point entre nous sur cette question et d'essayer de parvenir à des revendications communes.

Le 4 janvier 2023, les 9 décident des initiatives en janvier, en complément des actions contre la réforme des retraites : conférence de presse le 9 janvier, communiqué sur notre triptyque revendicatif (pensions, santé dont l'aide à l'autonomie, les services publics) et notre inscription dans la bataille des retraites, tract qui dénonce les discours mensongers sur les réformes retraites, qui dément l'argument du soi-disant retraité riche et nanti. Travail sur l'ASH : un groupe de travail se met en place. Son travail permettra d'anticiper sur ce que nous devons fournir lorsque ce sujet viendra à l'ordre du jour du HCFEA.

Le 24 janvier 2023, les 9 discutent des actions contre la réforme des retraites et décident un tract argumentaire « Actifs dans les mobilisations, les retraités ne lâchent rien » qui dénonce les fausses promesses.

Travaux sur l'ASH : le groupe de travail rappelle notre objectif de prise en charge à 100 % par la sécurité sociale dans la branche maladie et la constitution d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, commun pour le domicile et les établissements. Il n'y aurait donc plus de « reste à charge ».

Le 22 février 2023, les 9 se félicitent des fortes mobilisations engagées depuis le 19 janvier 2023 et des cafouillages du gouvernement qui a perdu la « bataille de l'opinion publique ». Elles décident de continuer de s'inscrire totalement dans les mobilisations et manifestations qui seront proposées par l'intersyndicale nationale.

Un communiqué appelle aux manifestations du 7 mars et du 8 mars, un autre soutient les mobilisations des organisations de jeunes le 9 mars auxquelles nous participerons.

Elles décident d'une journée spécifique de mobilisation des personnes retraitées à la mi-mars.

Le 1^{er} mars 2023, les 9 précisent l'action du 15 mars, dont le rassemblement à Paris face à l'Assemblée nationale. Un communiqué sera envoyé ainsi qu'une demande de rencontre le 15 mars avec les groupes parlementaires. Nous tiendrons une conférence de presse dehors, sur la Place.

Actions avec les organisations de jeunes : nous interviendrons à leur rassemblement du 9 mars et, dans l'autre sens, des organisations de jeunes viendront intervenir dans notre rassemblement du 15 mars.

Consultation de la CGT « de quoi ai-je besoin pour vivre ? » : 6 000 retraité·es membres de la CGT y ont répondu, l'analyse est en cours.

Le 14 mars 2023, les 9 adaptent le texte d'appel au 15 pour appeler au 20, adopte la lettre aux groupes parlementaires, invite la presse.

Le 16 mai 2023, la réunion retient un rassemblement des retraité·es le jeudi 15 juin pour exiger l'augmentation des pensions. À Paris, ce sera devant le siège de France Télévisions. Un tract annonce cette journée d'action, ainsi qu'un communiqué de presse et une conférence de presse au pied de l'immeuble de France Télévisions.

Un tract à diffuser sur place et à donner à la presse montrera la baisse du pouvoir d'achat, dénoncera l'absence de revalorisation de la pension de base avant le 1er janvier, annoncera les prochaines négociations sur la revalorisation de la complémentaire, appellera aux actions interprofessionnelles du 6 juin.

Projet de loi « Bien vieillir » : un communiqué et une note argumentaire sont envoyés.

Le 19 juin 2023, les 9 dressent le bilan du 15 juin qui a été positif avec plus de 80 initiatives : conférences de presse, rassemblements devant les préfetures, le MEDEF, les permanences des députés, ou les locaux des médias qui, globalement ont relayé l'information.

Pour ne rien lâcher et amplifier la mobilisation dès la rentrée, un communiqué annoncera des actions pour la rentrée, et une « carte-pétition » exigera 10% pour tous tout de suite, en acompte sur ce qui est du globalement aux retraité·es depuis 2014.

Le 13 septembre 2023, les 9 décident une journée d'action des retraité·es le 24 octobre sur le pouvoir d'achat, l'envoi d'un communiqué de presse, un tract pour rappeler les pertes de pouvoir d'achat et nos revendications, une conférence de presse le mardi 17 octobre, une demande de rencontre à la première ministre pour le 24 octobre, un rassemblement à Paris à proximité de Matignon. Dans tous les départements, des rassemblements seront organisés notamment devant les préfetures pour y porter nos revendications.

Pendant toute la période, la campagne de signature de la pétition sera poursuivie et amplifiée.

Le 18 octobre 2023, la réunion finalise la préparation du 24 octobre, l'envoi d'un communiqué « offensif » le soir du 24,

Un courrier aux associations avec lesquelles nous travaillons au sein du Haut Conseil de l'Âge (HCA) proposera une initiative commune pour s'opposer au PLFSS 2024. Un communiqué de presse mettra en avant nos analyses et nos critiques sur le PLFSS 2024.

Un nouveau document dénoncera les mensonges du gouvernement.

Un document à destination des équipes dans les départements expliquera ce qu'est la CNSA qui gère la 5^e branche de la sécurité sociale où les organisations syndicales sont ultra minoritaires et où les organismes privés lucratifs sont fortement présents, elle est le cheval de Troie des intérêts financiers dans la Sécurité sociale.

Le 13 novembre 2023, les 9 décident un courrier aux équipes locales pour poursuivre la signature de la pétition et pour rencontrer les élues et élus dans les départements.

Une lettre aux groupes parlementaires et aux parlementaires réclamera 1 emploi de soignant pour 1 résident.e. Le document reprenant les multiples mensonges de Macron à l'égard des personnes retraitées est finalisé.

Le 19 décembre 2023, la réunion décide une demande d'audience à la première ministre sur nos revendications et notamment sur le maintien du pouvoir d'achat, de recenser les actions auprès des groupes parlementaires et des élues, un tract pouvoir d'achat, une campagne sur la réversion remise en cause par le gouvernement.

Un point sera fait sur santé, PLFSS et loi « Bien vieillir » qui font l'objet d'annonces médiatiques fabuleuses mais de peu d'engagements.

Rencontre avec les associations : nous répondons favorablement à l'AD-PH qui a répondu à notre demande de rencontre.

Le 19 janvier 2024, la réunion retient le 26 mars pour la prochaine journée d'action des retraité·es et une conférence de presse le 5 février.

Lettre au premier ministre et lettre aux groupes parlementaires : elles seront envoyées.

Les mensonges de Macron à l'égard des personnes retraitées, à utiliser par les équipes, est adopté.

Haut Conseil de l'Âge : le Président du HCA a annoncé qu'était proposé un travail transversal des 3 conseils du HCFEA (enfance, famille et âge) sur les conséquences de la loi immigration sur l'accès aux prestations et services des familles étrangères. Nous interviendrons en séance plénière.

Le 8 mars mérite plus que notre habituelle expression (qu'il faut faire) dans cette période de menaces de remise en cause de la réversion et de régressions du départ à la retraite imposées par la loi. Il est décidé d'organiser un colloque à Paris.

Anniversaire du G9 : il est décidé un débat sur « les 10 ans du G9, un exemple d'unité d'action » avec le sociologue Jean-Marie Pernot, le jeudi 23 mai à Paris.

Le 5 février 2024, les 9 décident un communiqué contre le doublement des franchises et participations forfaitaires aux frais de santé.

La journée d'actions des retraité·es du 26 mars est préparée par un tract qui insiste sur le 5,3 % qui n'est pas un cadeau, sur le coût de la santé notamment pour les retraité·es, sur le mépris du gouvernement. À Paris, un rassemblement est prévu à Bercy et une demande d'audience est demandée à Bruno Le Maire. Une conférence de presse aura lieu sur place.

Anniversaire des 10 ans du « G9 » : il aura lieu le 23 mai dans la salle Hénaff à la bourse du travail de Paris avec Jean-Michel Pernot comme intervenant.

Rencontre des groupes parlementaires : nous insistons particulièrement auprès de LFI, du Groupe de la gauche démocrate et Républicaine et des Socialistes et apparentés.

Le 4 mars 2024, les 9 préparent le 26 mars, la conférence de presse, la demande d'audience au ministre. Dans les départements, la mobilisation s'organise. Des demandes de rencontres (avec les députés, sénateurs, préfetures, etc.) sont déposées.

Rencontre avec Pascal Champvert : un compte-rendu détaillé est envoyé. Pascal Champvert souhaite que nous envoyions le non-fonctionnement de certains CDCA.

HCFEA : nous partageons le constat du rapport, la dénonciation de la politique actuelle, certaines propositions (32 euros pour le coût horaire de l'aide à domicile, exigence d'une loi de programmation, etc.) et remarquons que le financement tient en 2 pages sur les 66.

Projet d'une assurance obligatoire dépendance : ce projet revient dans l'actualité car il est déposé par une instance publique et repris par Catherine Vautrin. Ce serait une assurance obligatoire dépendance qui donnerait lieu à une rente pour les GIR 1 et 2. Ce projet ouvrirait ce marché au privé de façon obligatoire.

Rencontre avec les parlementaires : nous avons un rendez-vous avec Jérôme GUEDJ.

Le 9 avril 2024, la réunion décide une lettre ouverte qui dénonce le mépris et le refus du gouvernement de nous recevoir le 26 mars comme les fois précédentes. Le contenu des audiences et les réponses des députés et sénateurs dans les départements sera recensé.

Concernant la santé, le groupe des 9 décide d'inviter les structures départementales à recenser l'ensemble des problèmes posés concernant l'accès aux soins, les déserts médicaux, les coûts de la santé, la fin de la prévention à 75 ans...

CNSA et les CDCA : pour le questionnaire de la CNSA, nous alerterons les équipes pour qu'elles puissent s'exprimer sur la réalité de leur CDCA qui fonctionnent peu ou pas...

10 ans du « Groupe des 9 », le 23 mai dans la grande salle Hénaff (250 personnes) à la bourse du travail de Paris, avec l'historien politologue Jean-Marie Pernot : une invitation est envoyée aux équipes.

Les droits familiaux et conjugaux, dont la réversion : le gouvernement y voit une source d'économies, nous décidons de réaliser un dossier qui comprendra le compte-rendu du colloque du 4 mars sur ces sujets, sans logos.